

// DESCRIPTIF TECHNIQUE //

CONCEPT INNOVANT

BH conçoit, fabrique et installe des habitations individuelles et collectives qui répondent aux critères suivants :

- Structure ossature bois industrialisée
- Procédé d'installation sur site rapide et environnemental
- Hautes performances énergétiques (THPE ou BBC)
- Prix inférieurs à l'habitat traditionnel

ASSEMBLAGE 3D

Fabrication industrielle de modules tridimensionnels à ossature bois et à hautes performances environnementales.

L'offre BH est une offre complète :

- Fabrication en usine
- Transport par camion
- Grutage et assemblage sur site
- Finition et raccordements



AVANTAGE DU PROCESS

Conditions de travail optimum :

- Pas d'aléas ni de surcoûts dus aux conditions météorologiques,
- Outillage à portée de main,
- Sécurité de travail renforcée,
- Maîtrise des temps de travail,
- Qualité assurée.

Respect de l'environnement :

- Utilisation de matériaux écologiques et recyclables,
- Performances énergétiques,
- Economies d'énergie,
- Démarche HQE,
- Certification de labels énergétiques selon la demande du client :
 - THPE (Très Haute Performance Énergétique),
 - BBC (Bâtiment Basse Consommation).

Rapidité d'exécution :

- Construction rapide en usine, assemblage sur site et finition en quelques jours,
- Délais garantis (4 à 8 mois entre la commande et la remise des clés),
- Coûts maîtrisés.

Qualité architecturale :

- Impact environnemental faible,
- Fondations limitées,
- Installation sur tous les types de terrain (pentes ou sols instables),
- Solidité et résistance du bois.

I/ PRINCIPE CONSTRUCTIF

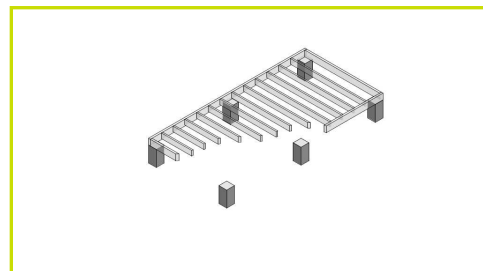
1. INFRASTRUCTURE

FOUILLES ET FONDATIONS

Les fouilles pour fondations sont réalisées après assainissement, terrassement, remblaiement et reprise des terres du site d'implantation.

Les travaux de fondation consistent en la réalisation de plots béton (ou longrines ou autres) dont les dimensions sont déterminées conjointement par l'étude béton et l'étude de sol.

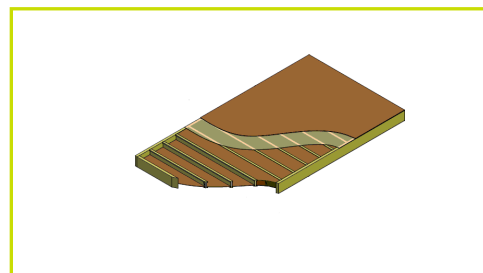
La réalisation des fondations doit permettre de respecter une hauteur minimale de 30 cm entre le sol et la plus basse des pièces en bois. La surface totale de l'espace assurant la ventilation doit être égale à 1/300e de la surface au sol du vide sanitaire.



PLANCHER BAS ET ETAGE

La dalle bois est constituée des éléments suivants :

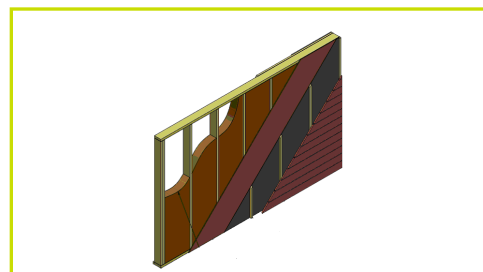
- Poutres maîtresses en bois lamellé-collé certifiées
- Lambourdes en bois massif classe 2 de type INOPANNE
- Fond de dalle en panneaux de fibres de bois
- Isolant en laine de verre
- Film pare-air / frein-vapeur
- Lambourdes en bois massif classe 2
- Isolant en laine de verre
- Dalle de plancher en panneaux de fibres de bois



2. MURS ET OSSATURE

Les murs ossature bois sont constitués des éléments suivants :

- Parement intérieur BA13
- Film pare-air / frein-vapeur
- Ossature en bois massif classe 2
- Isolant en laine de verre
- Voile travaillant en panneaux de fibres de bois
- Film pare-pluie
- Parement extérieur selon choix
- Les murs mitoyens sont traités à l'identique.

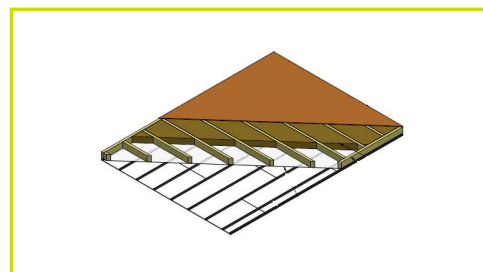


3. OSSATURES PLAFONDS

La toiture ossature bois est constituée des éléments suivants :

- Film pare-air / frein-vapeur
- Ossature en bois massif classe 2
- Ossature complémentaire en lamellé-collé classe 2
- Isolant en laine de verre
- Voile travaillant en panneaux de fibres de bois
- Parement intérieur BA13

Les logements accolés sont séparés par une lame d'air (épaisseur de la lame d'air suivant réglementation en vigueur, avis de l'architecte d'opération et du bureau de contrôle).



4. CLOISONS DE DISTRIBUTION

- Ossature en bois massif classe 2
- Isolant en laine de verre acoustique

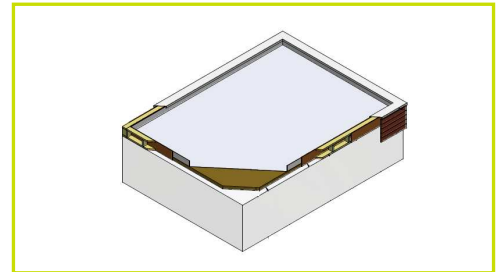
5. GAINÉ TECHNIQUE

Chaque logement est équipé d'une gaine technique de liaison entre le RDC et l'étage.

6. TOITURE TERRASSE

La couverture est constituée des éléments suivants :

- Ossature en bois massif classe 2 pour réalisation de la pente de 3% et les acrotères
- Voile travaillant en panneaux de fibres de bois
- Isolation compacte en laine de roche
- Membrane d'étanchéité en PVC sous avis technique
- Option toiture végétalisée



7. TOITURE EN PENTE

CHARPENTE, COUVERTURE ET ACCESSOIRES

- Fermettes en bois massif classe 2
- Isolant en laine de verre
- Tasseaux en bois massif classe 2 pour la fonction voile travaillant
- Couverture tuile en terre cuite de type Romane Canal
- Option : couverture tuile plate

8. PAREMENTS EXTERIEURS

BARDAGE BOIS

- Lames Sapin du Nord certifié PEFC
- En pose horizontale sur tasseaux - classe d'emploi 2
- Traitement insecticide, fongicide et anti-termite en classe 3 - Label CTB P+
- Garantie fabricant de 10 ans sur le bois et la finition
- Divers accessoires et options (divers bardage bois, façades en enduit, ...)

II/ OPTIONS POSSIBLES

- Formes de toitures
- Revêtements de toitures,
- Parements extérieurs
- Menuiseries extérieures
- Revêtements intérieurs
- Séparatif entrée/séjour/cuisine
- Coffrage conduit de cheminée,
- Equipements sanitaires
- Types de chauffage
- Ventilation
- Aménagements extérieurs
- Antenne TV individuelle

III/ TRANSPORT ET INSTALLATION SUR SITE

Le transport s'effectue par un ou plusieurs modules en convoi exceptionnel.

Déchargement et pose sur fondations par grutage.

Assemblage des différents modules sur sites par des procédés validés par des bureaux de contrôle.
Branchements, tests, finition.

La gestion des chantiers s'intègre dans la démarche HQE avec sa cible 3 : Chantier à faible impact environnemental (Gestion des déchets, réduction des nuisances, pollutions et consommations).

IV/ NOTICES DOCUMENTATION ET SAV

- Manuel utilisateur – propriétaire
- Plan de sécurité et d'installation
- Notices des équipements
- Equipes intervention SAV